



SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCHE

LE MOT DU MAIRE

Chères Hilairoises, chers Hilairois,

"Un monde sans espoir est irrespirable", cette citation de Malraux, reprise par la ministre déléguée aux armées pour la cérémonie du 8 mai, aurait pu s'appliquer à la situation sanitaire que l'on vient de vivre, tant elle semblait vouloir s'éterniser. Heureusement la vaccination, bientôt accessible à tous, et l'ouverture des terrasses et des cinémas, nous laissent entrevoir les jours meilleurs que l'on attendait au printemps dernier. Tout en étant prudents et vigilants, les opportunités qui se présenteront pour nous retrouver seront les bienvenues. C'est dans cet état d'esprit que nous aurons le plaisir d'organiser la "fête au village" et probablement d'accueillir les Eurochestries début août.

**Fête au village
Samedi 3 juillet
page 2**

Vous trouverez pages 6 et 7 le budget prévisionnel 2021. Plusieurs investissements sont envisagés dont l'achat du cabinet médical actuel qui nous permettra d'accueillir un nouveau médecin.

**1er marché
Dimanche 6 Juin
Page 2**

Depuis quelques jours, vous pouvez voir en passant place de l'église, les panneaux annonçant la création d'un marché hebdomadaire. Ce marché était attendu. Souhaitons qu'au fil des mois il prenne de l'ampleur et devienne un lieu de rendez-vous dominical incontournable.

Enfin n'oubliez pas les élections des 20 et 27 juin, toutes les précautions seront prises pour que vous puissiez voter en toute sécurité.

Tout cela est détaillé dans les pages qui suivent, ainsi que bien d'autres infos utiles qu'il vous reste à découvrir.

Bonne lecture à vous.

En attendant de partager tous ensemble quelques bons moments conviviaux, je vous souhaite un bel été.

Didier Bascle

**Depuis le 15 Avril jusqu'à la fin de l'été
la piscine est ouverte
Contacts: 05 46 95 80 01
Nch-17.fr ou valsdesaintonge.fr**

Mairie de St Hilaire de Villefranche, 22 avenue de St Jean d'Angély - [email](mailto:mairie@sainthilairedevillefranche.fr) : mairie@sainthilairedevillefranche.fr — [site internet](http://www.sainthilairedevillefranche.fr) www.sainthilairedevillefranche.fr — Directeur de la publication : Didier Bascle, Maire - Réalisation : C Cabaup et J-M Marie -

Rédacteurs : conseillers municipaux, associations contributrices — Photos : mairie et associations concernées.
Impression sur papier Recyclé : Actiade ZA de la Sauzaie 17100 Fontcouverte.

NOUVEAUTÉS Á L’AFFICHE

UN MARCHÉ Á ST HILAIRE



Á partir du Dimanche 6 Juin 2021 le marché va s’installer Place de l’Église .

Nous désirons ainsi dynamiser notre bourg et espérons vous retrouver nombreux autour des commerçants qui s’investissent dans ce projet.

Lors de ce 1er marché vous trouverez :

- Les Primeurs de Mr François 
- Les Abeilles de la Grange de Grégory 
- Le Fumoir de Maryse 
- les Douceurs d’Émilie 
- Les Huîtres de Pascal 
- Les Fromages Bio de Cassandra 
- Les Serres d’Antonin 

Nos commerçants ouverts tous les dimanches :

Les Boulangeries de Laurent



La Boucherie de Ludovic et Cassandra



Le Tabac Presse de Fabrice et Patricia

La terrasse du restaurant « Ah ! Table » de Patrick et Claudy



LA FÊTE AU VILLAGE

Après bien des hésitations, la fête au village aura lieu le **Samedi 3 Juillet 2021**

Rendez-vous dans le parc de l’ancienne perception route de St Savinien derrière la Poste à partir de 19h.

L’apéritif vous sera offert. Apportez vos verres.

En savourant notre pique-nique tiré du sac, nous profiterons du concert du Groupe " Cadillac Rock 'n Roll Band "(Peut-être présence d’un Food truck).

Un feu d’artifice clôturera cette soirée.



2 concerts prévus cet été:

Jeudi 5 Août : Les Eurochestreries Parc de la Perception à 20h30

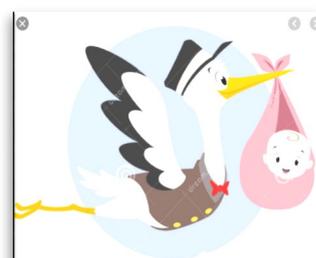
Vendredi 3 Septembre : Concert gratuit "Choralacoustic "Église St Hilaire à 21h organisé par l’ADMS

CARNET ROSE

Une naissance à St Hilaire !

La petite Lina Cordon est née au domicile de ses parents Mélanie et Yoann le 20 décembre 2020. Cet événement devenu très rare mérite d’être souligné.

Félicitations aux jeunes parents et bienvenue à la jeune Hilairoise.



NOUVEAU SUR NOTRE COMMUNE : PARCOURS DE COURSE D'ORIENTATION

En collaboration avec l'équipe pédagogique sportive du collège Raymond Bouyer et le service des sports de la CDC Vals de Saintonge, la municipalité a mis en place un parcours de course d'orientation sur le stade et la prairie du « projet pédagogique » situé entre la piscine et la rue des Rochers. Tout le monde peut le découvrir, pour cela il faut télécharger sur son téléphone l'application : « NaviTabi ou Vikazimut »



Ce parcours est composé de piquets sur lesquels des flash-codes permettent de passer d'une balise à l'autre.

NaviTabi : Il faut rechercher la carte désirée sur un smartphone via cette application et parcourir les Vals de Saintonge. Un son retentit lorsqu'on passe à proximité des différentes balises du parcours. Elles se valident automatiquement.

Vikazimut : En mode course ou promenade, il faut rechercher la carte désirée sur un smartphone via cette application et parcourir les Vals de Saintonge. Ensuite scanner les QR codes des bornes pour valider votre passage.

Lien de la ff course d'orientation : <http://www.ffcorientation.fr/decouvrir/pratiquer/ppo/>

INFORMATIONS MUNICIPALES

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES LES 20 ET 27 JUIN 2021



Les bureaux de vote, salle Yves Duteil à St Hilaire et mairie de La Frédière, seront ouverts de 08h00 à 18h00.

Se munir d'une pièce d'identité.

Port du masque obligatoire et respect des règles sanitaires en vigueur.

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est un service municipal qui permet de se débarrasser d'objets trop gros pour pouvoir les évacuer soi-même.

En 2021, la 2ème collecte se fera le 15 septembre. Pour en profiter, il faut s'inscrire au préalable en mairie.



PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE



Afin de mettre en place le plan d'alerte et d'urgence dans notre commune, vous avez trouvé dans votre boîte à lettre au mois d'octobre une information municipale. Nous avons reçu des réponses, nous vous en remercions, mais un grand nombre de foyers n'ont pas encore répondu. L'efficacité de ce plan dépend du nombre de contacts que nous aurons.

Le formulaire est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site « sainthilairedevillefranche.fr »

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES DÉCHETTERIES

Leur accès est réservé aux habitants du territoire de Cyclad, munis d'une vignette (remise à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile). Pour les professionnels, l'accès est réglementé (nombre de passages, volume et jours de dépôt), pour en savoir plus, consulter le site « cyclad.org ».



Les particuliers peuvent déposer des pneus en déchetterie à dates fixes. Les pneus doivent être déjantés non souillés et sans humidité. Seuls les pneus provenant de véhicules automobiles ou deux-roues (scooters, motos), sont acceptés.

Pour Le dépôt de pneus poids lourds, tracteur,... s'adresser à l'entreprise spécialisée ALCYON 05 56 77 19 19 (minimum 100 pneus).



Les particuliers peuvent déposer de l'amiante liée (les canalisations et tôles ondulées) en déchetterie. Pour cela des dates sont publiées. Le dépôt est soumis à inscription, un emballage est fourni à cet effet. Toutes les informations sont disponibles sur cyclad.org ou par téléphone au 05 46 07 16 66.

Lieux et dates de dépôt :

Pneus : St Jean d'Angély le 2 octobre 2021

Matha le 16 octobre, St Savinien le 23 octobre 2021

Amiante : St Jean d'Angély le 20 novembre 2021 l'après-midi,

Matha le samedi 6 novembre 2021 et St Savinien le samedi 20 novembre 2021 le matin.

La déchetterie de Bercloux n'accepte ni les pneus ni l'amiante

LE COIN DES JEUNES

Vous avez entre 16 et 25 ans .

des permanences de la Mission Locale de Saintonge existent à St Hilaire

23 Av de St Jean d'Angely

(CDC-Piscine).

Pour les demandes de rendez-vous

téléphonez au:

05 46 59 00 39



Chaque jeune âgé de **16 à 25 ans** est dans l'obligation de se faire recenser pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette journée est obligatoire :

pour obtenir le permis de conduire

pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat.

L'administré est vivement invité à fournir une adresse de messagerie valide lors du recensement. Les agents du CSNJ sont

joignables au : **09 70 84 51 51**.

RECENSEMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES

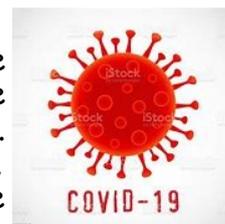


Comme déjà signalé, les services municipaux sont souvent sollicités pour récupérer des chiens et des chats errants. Pour que nos amies les bêtes puissent retrouver plus rapidement leurs maîtres, un fichier a été créé et doit être mis à jour régulièrement. Il est recommandé de déclarer votre animal en mairie en joignant une photo.

INFOS DIVERSES

INFO COVID : Tester, Alerter, Protéger

Le ministère des Solidarités et de la Santé a conçu le site www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr dans le cadre de sa stratégie "Tester, Alerter, Protéger" de lutte contre l'épidémie de Covid-19. Ce site s'adresse à tout un chacun. Il offre des informations fiables, claires et à jour pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires.



RÈGLEMENTATION DES FEUX EN EXTERIEURS



Les précautions obligatoires avant d'allumer un feu :

- disposer de l'autorisation écrite délivrée par le maire.
- vérifier que la journée n'est pas classée en risque incendie de niveau sévère, très sévère ou exceptionnel ni en épisode de pollution de l'air.
- s'assurer que les conditions météorologiques sont compatibles avec l'incinération. Si ces conditions sont remplies, prendre les précautions suivantes :

le feu doit être situé hors de tout couvert d'arbres, à plus de 50 mètres des habitations des tiers et des voies publiques et éloigné des lignes électriques et téléphoniques, son pourtour doit être nettoyé sur cinq mètres, un point d'eau ou un moyen d'extinction adapté doit être à proximité immédiate et une surveillance en place de la mise à feu jusqu'à l'extinction complète du feu.

Les barbecues (avec équipement) sont autorisés dans les espaces aménagés (sauf massifs à risque). L'installation de cuisson doit être conforme aux normes NF-DUT et présenter toutes les garanties de sécurité incendie (pare-étincelles). Elle doit être placée en dehors des couverts d'arbre et son périmètre alentour nettoyé de toute matière inflammable sur 5 mètres.

Les feux d'artifice peuvent être autorisés, voir la Mairie.

A partir du risque incendie sévère, le tir de feux d'artifice est interdit.

Le lâcher de lanternes volantes est strictement interdit dans tout le département.

AIDES À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Pour toute demande d'informations sur la rénovation ou l'isolation de l'habitat sur notre territoire un service est à votre disposition:

EIE Aunis -Vals de Saintonge 55 Rue Michel Texier

17400 St Jean d'Angély Tel: 05 17 26 83 92 ou 06 01 54 03 46



LES FINANCES 2021

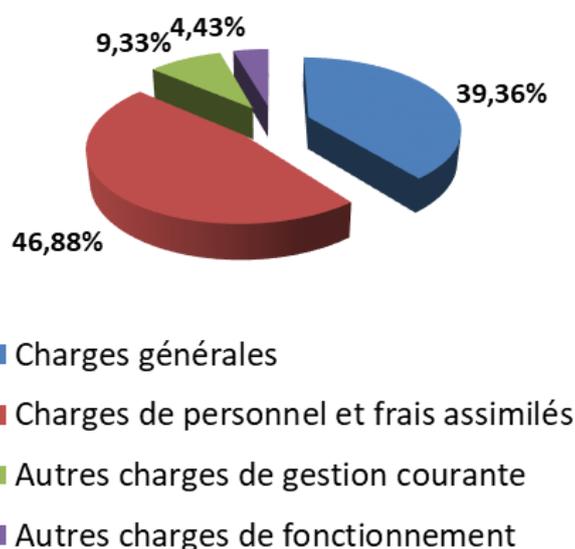
Le budget prévisionnel communal est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est composé de deux sections (investissement et fonctionnement)

Le budget est exécutoire lorsqu'il a été voté, transmis en Sous-Préfecture et affiché aux lieux habituels en Mairie.

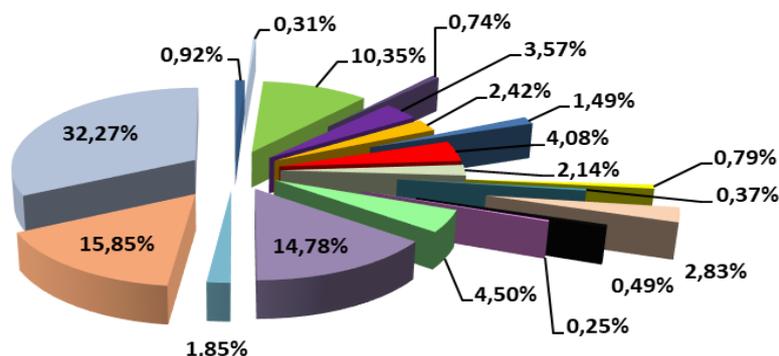
Le budget communal a été adopté par le Conseil Municipal le 06 Avril 2021.

BUDGET PRIMITIF 2021			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
charges générales	513 000,00	Produits des services, domaine, ventes	72 860,00
Charges de personnel et frais assimilés	610 940,00	Impôt et taxes	703 500,00
atténuation de produits	11 600,00	Dotations subventions	311 150,00
charges gestion courante	121 610,00	Produits gestion courante	24 400,00
charges financières	27 100,00	Produits financiers	49,51
charges exceptionnelles	700,00	Produits exceptionnels	5 000,00
dotations provisions semi budgétaires	3 300,00	Atténuation des charges	38 000,00
dépenses imprévues	15 000,00	Excédent de fonctionnement 2020 reporté	562 274,49
Total dépenses réelles	1 303 250,00	Total recettes réelles	1 717 234,00
dépenses d'ordre	413 984,00		
Total dépenses fonctionnement	1 717 234,00	Total recettes fonctionnement	1 717 234,00

Dépense de fonctionnement



Dépenses prévisionnelles d'investissement 2021 : 811 660,00€



- Aménagement du bourg 0,92%
- Voirie 10,35%
- Ecoles 3,57%
- Archives 1,49%
- Sécurisation Pont Laléard 2,14%
- Eclairage Public 0,37%
- Cimetière 0,49%
- Défense Extérieur Contre l'Incendie 4,50%
- Cheminement DOUX 1,85%
- Autres dépenses d'investissement 32,27%
- Réfection Ancienne Perception 0,31%
- Cantine 0,74%
- Mairie 2,42%
- Salle des Mariages 4,08%
- Terrain foot 0,79%
- Service Technique 2,83%
- Signalisation 0,25%
- Projet Cabinet Médical 14,78%
- Emprunts 15,85%

Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'État et du Département pour aider au financement de ces projets.

SCOLAIRE



En décembre et ce malgré les conditions sanitaires strictes nous avons pu organiser le repas de Noël, moment très apprécié par les enfants. Merci au personnel pour son implication dans ce moment de convivialité. Nous avons profité de cette période pour commencer à renouveler les jouets des 2 garderies et nous continuerons en fin d'année.



Les effectifs actuels de l'école sont de 108 élèves au Primaire et 66 élèves en Maternelle.

Coté investissement, les Tablettes tant attendues sont enfin arrivées au primaire et sont en cours de mise en service. 2 nouveaux rétroprojecteurs ont aussi été installés à la maternelle, ce qui contribue à la digitalisation déjà entamée lors du mandat précédant avec les tableaux blancs interactifs.

Afin de sécuriser les locaux du primaire et de réguler au mieux la température été comme hiver, des volets roulants électriques ont été installés.

Pour terminer, comme beaucoup ont pu le constater, les 2 espaces d'attentes devant les écoles sont passés en zone non-fumeurs. 2 raisons principales à cela, l'aspect sanitaire pour les enfants et la recrudescence des mégots de cigarettes qui ont été ramassés par centaines pendant les vacances d'avril...

Nous en appelons au civisme des parents d'élèves afin de ne pas déplacer le problème sur les zones périphériques aux zones non-fumeurs. Merci de votre compréhension.



TRAVAUX

Travaux réalisés ou en cours de réalisation en investissement en 2020 :

La restructuration des archives mairie, la rénovation de la salle des mariages, la mise aux normes des garde-corps du pont de Laléard et la pose des volets roulants de l'école primaire.



École primaire Jean Lartigue

Travaux réalisés en fonctionnement en 2020 :

L'ensemble des travaux programmés ont été réalisés (voir bulletin municipal n°12, à l'exception de ceux prévus en commun avec les communes de Mazeray et Grandjean qui n'ont pas encore donné leur accord.

Projets 2021 :

Montants votés sur le budget communal : Voirie 154000€ et bâtiments 67000€

- Débernage, curage des fossés et point à temps sur plusieurs voies communales (vc1, vc3, vc130, vc118, vc19, vc88, vc120, vc81, vc78)
- Reprise de chaussée chez Surand.
- Bordures et revêtement aux Grands Bégaulds.
- Reprise accotements et point-à-temps entre le Crignolet et l'Avenue de Cognac.

Travaux réalisés par nos agents :

Depuis le début de l'année certains chemins blancs ont été refaits, cela a nécessité 365t de calcaire, représentant 27 jours de travail avec 3 agents. 12t d'enrobé à froid ont été mises en place à la main représentant 5 jours de travail avec 3 agents.

Ces travaux sont nécessaires au confort et à la sécurité de ceux qui les empruntent. La vitesse réduite doit être la règle et une bonne utilisation ne pourra que réduire les coûts investis chaque année.

Nous expérimentons la mise en place de produits anti-mousse biologiques sur les trottoirs, un point sera fait en mi-saison sur le coût et la rentabilité.

Nous prévoyons l'achat d'une tondeuse frontale pour 23000€, en remplacement des 2 tondeuses en fin de vie, dont les coûts en réparation se sont élevés à 6000€

Les chantiers d'assainissement de Chez Dyon et chez Chiron ainsi que le changement des conduites d'eau pluviale se feront à partir d'octobre 2021.

DECI (défense extérieure contre l'incendie) : le budget prévu pour cette année est de 36500€, ce qui va permettre d'installer 3 poteaux et 3 bâches.

FOOT : la pompe et la conduite seront réalisées en 2021 pour un budget de 4000€

Bâtiments :

- Réfection de la toiture des archives avec reprise de l'isolation : 12000€
- Accessibilité salle Yves Duteil et garderie : 4500€
- Peinture terrain de jeux dans la cour de la maternelle : 1200€
- Mise aux normes des installations électriques de tous les bâtiments : 7000€
- Passage piétons et panneaux accès groupe primaire : 820€
- Changement matériel téléphonique norme 2023 : 5500€
- Mise en conformité sanitaire des équipements et cuisines écoles : 5000€

Avis: Les services techniques de la Mairie recherchent pour cet été 2 personnes avec permis VL pour emplois saisonniers à temps complet (travaux extérieurs).

L'INCLUSION NUMÉRIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE

Vous rencontrez des difficultés pour accomplir vos démarches administratives ? RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... nombre de formalités se font maintenant via internet et il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver. Vous désirez apprendre à vous servir d'un ordinateur afin de communiquer avec vos proches.

L'Etat met en place, en s'appuyant sur des acteurs locaux, des dispositifs d'accompagnement au plus près des habitants; Deux entités sur notre territoire vous proposent de l'aide gratuitement.



France Services

En Vals de Saintonge, à partir de février 2021, 4 pôles France Services vous accueillent : à Saint-Jean d'Angély, Pôle des services au public porté par le CIAS,

à Aulnay, Maison de Services au Public (MSP) portée par La Poste,

à Matha, Espace numérique, porté par Vals de Saintonge Communauté,

à Tonnay-Boutonne, Maison de Services au Public (MSP), portée par La Poste.
Pour un meilleur accueil et dans le respect des conditions sanitaires, la prise de rendez-vous est obligatoire au 05 46 58 63 63 ou via franceservices-matha@valsdesaintonge.fr

Informations pratiques sur www.valsdesaintonge.fr

Une ligne directe prend le relais de 16h à 20h du lundi au vendredi au 05.46.001.001



Le Pass' Numérique

Le Département vous offre Le Pass' Numérique,

Grâce à un carnet d'une valeur de 100 euros, un réseau de structures de médiation numérique qualifiées vous accompagne pour répondre à vos besoins et vous former.

Adressez-vous à l'accueil de votre mairie (structure relais) pour obtenir ce carnet Pass Numérique.

Ou téléphonez au : 08 09 540 017 (prix d'appel local) du lundi au vendredi (9h -12h30 et 13h30 à 17h30)

Site : charente-maritime.fr



AIDE à DOMICILE

Nouvellement élue Présidente par le conseil syndical, je souhaite mettre à profit mes connaissances et mon expérience concernant le maintien à domicile au service du SIPAR.

C'est une chance pour les communes rurales de notre territoire de pouvoir disposer d'un service tel que le SIPAR.

En effet, nos administrés les plus âgés, les personnes fragiles et les personnes handicapées peuvent grâce à une prise en charge personnalisée continuer à vivre à domicile en toute sécurité.

L'équipe administrative dynamique et consciencieuse organise et planifie les aides et les soins en tenant compte des besoins de chaque personne.

Les aides-soignantes et les aides à domicile interviennent à leur domicile quotidiennement avec professionnalisme et respect.

Il est primordial pour tous de maintenir ce service de proximité tant pour accompagner et permettre le maintien à domicile des

personnes âgées et handicapées que pour les emplois locaux qu'il crée.

Corinne ETOURNEAU

L'Equipe Administrative



15 Aides-soignantes



52 Aides à domicile

« Soigner et aider c'est notre métier »

Contact: 23 bis avenue de la République
17770 BURIE - Tél. 05 46 91 57 11 -

Mail : sipar.burie@wanadoo.fr

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

Le CASA: Arrivée sur notre commune d'une nouvelle Association :

Le Collectif Inter-Associatif de Soutien aux Aidants

Cette structure est là pour vous Ecouter, vous Soutenir, vous proposer des périodes de Répit.

Etes-vous un aidant ? 6 questions à se poser :

- | | |
|---|---------|
| 1 : je passe du temps à m'occuper d'un proche dépendant | oui/non |
| 2 : je me sens fatigué (e) usé (e) | oui/non |
| 3 : je me sens de plus en plus isolé (e) | oui/non |
| 4 : je n'ai plus de temps pour moi | oui/non |
| 5 : je ne m'occupe plus de ma propre santé | oui/non |
| 6 : un jeune mineur vous accompagne-t-il dans votre rôle d'aidant | oui/non |

Vous êtes aidant si :

Oui à la question 1 : parlons en avant que vous soyez usé(e)

Oui à la question 1 + 1 autre : prenez le temps de nous en parler

Oui à la question 1 + 2 autres au moins : il est urgent que nous en parlions

Cette association vous accueille sur St Hilaire de Villefranche, Salle Yves Duteil les mardis après-midi à partir de 14h30.

Elle propose aussi des entretiens individuels par téléphone ou à votre domicile. N'hésitez pas à contacter : Babeth Roullin au : 07 84 75 05 34



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves des établissements scolaires de St Hilaire de Villefranche (maternelle, primaire,

collège)

Cette association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer différentes activités scolaires. Quelques exemples de financement sous forme de subvention : la classe découverte des CM2 au Chambon, participation aux projets pédagogiques : maison de l'énergie à Jonzac, sorties scolaires, les voyages, les spectacles, etc.

Comment ça marche ?

En début d'année scolaire, un appel est fait pour les parents qui désirent s'investir plus particulièrement ou être membre de l'asso-

ciation, participer aux différentes activités (bureau de l'association, commission manifestations, commission cantine, délégué des parents d'élèves pour les conseils d'école et conseil d'Administration au collège). Tous les parents d'élèves qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association à n'importe quel moment de l'année scolaire.

Qui peut venir ?

Tout le monde peut se rendre à ces réunions et aider lors des différents événements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant se sentir obligé ou forcé de participer aux manifestations.

Comment avoir des informations régulières ?

En vous rendant sur notre page facebook **ape chemin des écoles**. Vous pourrez aussi vous inscrire à notre lettre d'information, en nous envoyant votre adresse mail à l'adresse suivante : ape.lechemindesecoles@gmail.com

LE NAUTIC CLUB HILAIROIS

L'été arrive avec toujours cette incertitude de savoir ce qui sera autorisé selon les conditions sanitaires du moment.

Le N.C.H. a tenu son assemblée générale le 27 mars 2021. Mireille NEAU a été reconduite comme présidente avec Marie-Hélène CHARTIER secrétaire, Véronique LAUBIER trésorière et Serge GOUINAUD trésorier adjoint, entouré d'un conseil d'administration de 8 personnes.

Bien décidé à faire vivre le club, dans les conditions qui seront permises. Le club vous propose de reconduire ces activités « d'avant » !!

Club d'été pour enfants de 6 à 16 ans (juillet -août) J'apprends à nager (1ère quinzaine d'août)

Nage Forme & Santé (Juillet - Août)

Nage Adulte (Juin Juillet - Août)

Nouveauté : l'aisance aquatique pour les 3 à 6 ans. Il y aura de l'aquagym et des cours de natation qui seront proposés par le NCA.

Toujours un espoir pour reconduire les «Nocturnes» ainsi que notre animation buvette qui contribue au financement du club. Comme les dates sont inconnues à ce jour, si vous souhaitez participer à une de nos activités, vous trouverez toutes les informations sur notre site www.nch-17.fr, sur le site de la mairie.

Vous trouverez aussi toutes les heures d'ouvertures au public sur le site www.valsdesaintonge.fr



LA GYM À VOTRE PORTE



La gym a repris ses séances en extérieur le 3 mai 2021.

Nos séances sont multisports, suffisamment diversifiées pour que vous puissiez prendre du plaisir et progresser. Nos **animatrices** di-

plômées sont à votre écoute pour vous encourager et vous guider.

S'accorder du temps pour **s'occuper de soi**, c'est ce que vous pourrez découvrir dans notre club lors des **deux séances découverte**

gratuites !

Pour la rentrée, si c'est possible, nous serons prêts à vous accueillir à partir du Lundi 6 Septembre 2021 à partir de 17h30 au gymnase du collège.

Les inscriptions se font sur place au début de chaque séance.

Contact : Christine 06.67.20.20.06

gymvolontaire-017044@epgv.fr

www.sport-santé.fr

Site : GYM VOLONTAIRE GVSH17 - Commune de Saint Hilaire de Villefranche

SOCIÉTÉ DES FÊTES ET COMITÉ DANSE ET LOISIRS

Comme beaucoup d'associations locales, nos activités sont au point mort depuis mars 2020. Seul le rallye promenade, activité de plein air qui fêtait sa 50ème édition a pu se dérouler en le décalant du mois de juin à la fin août et a connu son succès habituel (photo).

Il n'y a toujours pas d'espérances de pouvoir repartir dans les prochaines semaines et ce jusqu'aux vacances d'été. Le programme avait été préétabli pour l'ensemble de l'année 2021 en fonction des dates de réservation de la salle polyvalente. Si, à la rentrée de septembre, les conditions sanitaires devaient évoluer favorablement, nous pourrions reprendre à ce moment là, sous réserve que ces conditions reviennent à ce qu'elles étaient avant la pandémie, notamment quant à la capacité d'accueil de la salle polyvalente. Dans ce cas, voici ci-dessous le programme des 2 associations :



Société des Fêtes : dimanche 26 septembre : thé dansant ; samedi 2 octobre : loto ; dimanche 21 novembre : thé dansant ; samedi 4 décembre : dîner. Quant au rallye promenade, il est à nouveau décalé fin août (dimanche 29 Août)

Comité Danse et Loisirs : dimanche 19 septembre : thé dansant ; dimanche 24 octobre : thé dansant ; samedi 6 novembre : concours de belote ; dimanche 19 décembre : thé dansant.

FOOTBALL

Le Football Club de Saint Hilaire de M... organise son habituelle brocante le dimanche 4 Juillet. Le prix du billet est de 2 €. Pour les inscriptions et les renseignements appeler au : 07 50 ...

ANNULÉE

Au niveau sportif, le club a passé une saison blanche. Aucun championnat n'a été joué en jeune comme en futsal. Les seniors ont commencé les leurs mais tout a été annulé en milieu de saison.



Pour la saison 2021/2022, le club relancera toutes les équipes habituelles. Nous pourrions accueillir les jeunes de 5 ans à 17 ans en entente avec le FCBE (Football Club Brizambourg Ecoyeux). Les seniors seront présents ainsi que l'équipe de futsal. L'équipe loisirs sera heureuse de voir venir de nouveaux joueurs ainsi que toutes les catégories.

Pour le foot en marchant en entente avec le Club de Football de Chaniers, il y aura 2 équipes, une de 50 à 60 ans et une de plus de 60 ans.

Au club, on peut jouer au football de 5 à plus de 60 ans. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler au 06 75 68 24 64.

Appel à votre civisme:

- Avec les beaux jours, le soleil et les tondeuses sont de retour. Évitions de tondre le dimanche. Merci pour nos voisins.
- Les mégots ne sont pas les bienvenus dans les espaces verts ni sur les trottoirs.

